

MARGAUX

Terroir de biodiversité



MARGAUX

**A travers
la planète,
le nom Margaux
est synonyme
d'excellence.
Cette excellence
est pour nous,
viticulteurs,
un bien précieux
que nous faisons
vivre et croître
jour après jour.**

Si les savoir-faire de nos viticulteurs sont pour beaucoup dans la grande qualité de nos vins, le terroir exceptionnel sur lequel nous vivons et nous travaillons constitue un héritage extrêmement précieux dont nous devons prendre soin.

C'est cette priorité qui a amené les viticulteurs de l'appellation Margaux à lancer une démarche qui vise à préserver notre territoire et d'y voir s'épanouir la biodiversité qu'il héberge.

Nous avons fait le choix de nous entourer de compétences capables d'assurer la rigueur scientifique qui est indispensable à la démarche pour qu'elle puisse s'inscrire durablement.

Aujourd'hui, de nombreuses actions se mettent en place, et le mouvement qui est lancé doit nous amener à revoir nos pratiques et à nous engager encore plus fortement dans une voie qui concilie viticulture et préservation de l'environnement.

Déjà, plus de 80% du vignoble de Margaux n'utilise pas d'herbicides ou d'insecticides* et plusieurs propriétés sont certifiées bio ou en voie de l'être. Margaux, Terroir de biodiversité s'inscrit dans cet engagement collectif pour que demain Margaux rime aussi avec excellence environnementale.

Edouard Miailhe,
Président du Syndicat viticole de Margaux

* hors Flavescence Dorée



Le projet Margaux, *Terroir de biodiversité*

Depuis 2013, les viticulteurs de l'appellation Margaux sont engagés dans une démarche visant à préserver et à restaurer la diversité des milieux : Margaux, Terroir de biodiversité.

Pour mener à bien ce projet, le syndicat des vins de Margaux, représentant les propriétés viticoles de l'appellation, a décidé de s'associer à VITINNOV, la cellule de transfert de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin adossée à Bordeaux Sciences Agro, et a fait appel à plusieurs spécialistes experts.

Si le territoire de l'appellation Margaux est identifié à la culture de la vigne, il est aussi caractérisé par une grande diversité de paysages : prairies, berges, bois, étangs, marais, surfaces agricoles, parcs et jardins, espaces urbains...

Cette diversité de milieux abrite une grande richesse en termes de flore et de faune, pas toujours très visible mais très précieuse et qu'il s'agit de préserver.

Après une phase d'état des lieux qui a permis de poser une cartographie précise de l'occupation des sols et de réaliser un inventaire de la faune et de la flore, un plan d'actions a été élaboré et commence à se déployer sur l'ensemble du territoire : fauche tardive, plantation de haies, implantation de couverts sur les parcelles en friche...

Pour les acteurs de la démarche, la préservation de la biodiversité constitue à la fois une responsabilité et un enjeu majeur pour l'avenir. En effet, chacun est aujourd'hui convaincu que cette prise en compte de la biodiversité permettra de développer de nouvelles manières de cultiver la vigne, plus respectueuses de la nature, des femmes et des hommes qui y travaillent et qui y vivent.

Une reconnaissance officielle de l'engagement environnemental des acteurs du projet

La démarche Margaux, Terroir de biodiversité est labellisée GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) par le Ministère de l'Agriculture. Par ce label, l'État reconnaît et soutient l'engagement collectif des viticulteurs de l'appellation Margaux dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Les GIEE constituent l'un des outils structurants du projet agro-écologique pour la France.



Les acteurs



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CIVB
BORDEAUX



MARGAUX
CANTENAC



Et les viticulteurs qui s'engagent dans la démarche et les actions collectives.

La démarche

2013

Réflexions sur la mise en place d'un projet collectif de préservation de la biodiversité sur le territoire de l'appellation Margaux et lancement de la démarche

2013/2014

Etat des lieux et diagnostic préalable
Entretiens et enquêtes, cartographie d'occupation des sols

2015

Inventaires naturalistes en partenariat avec la LPO et DGE* Chauve-souris, abeilles, papillons, oiseaux

2016

Définition des actions de préservation
4 actions prioritaires :
• Retard de fauche sur les fossés
• Fauche tardive sur les abords de parcelles
• Valorisation des parcelles en repos
• Plantation de haies champêtres et d'arbres isolés

Depuis 2017

Mise en œuvre des actions
84% de la surface de l'appellation concernée, depuis 2018, 25 propriétés engagées, plus de 350 projets d'actions + des journées de sensibilisation, des groupes de travail thématiques

Zoom sur l'état des lieux

La première étape a permis de dresser une cartographie paysagère du territoire de l'appellation Margaux en distinguant les zones dédiées à la vigne, aux autres cultures, les espaces boisés, les prairies, les marais, les zones urbanisées, les friches, les espaces naturels, les corridors, haies...

A la suite de cette cartographie, un inventaire naturaliste a été réalisé en partenariat avec la LPO et le cabinet DGE qui se sont intéressés aux populations de chauve-souris, papillons, insectes pollinisateurs et oiseaux.



17 espèces

de chauve-souris recensées

dont la Noctule commune, la Barbastelle d'Europe, l'Oreillard gris, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl

185 espèces d'abeilles sauvages recensées



51 espèces d'oiseaux recensées

dont le Pigeon colombin, la Chevêche d'Athéna, le Cochevis huppé, la Linotte mélodieuse et le Pipit rousseline



30 espèces de papillons recensées

dont l'Azuré commun, le Myrtil, la Grisette, le Cuivré des marais, le Damier de la succise et la Mélitée orangée

Bilan : malgré une grande disparité entre les points d'observation, l'inventaire a permis de repérer une forte capacité de recolonisation des espaces qui passera par une complexification et une augmentation du nombre d'éléments structurants du paysage et un enherbement plus diversifié dans et autour des parcelles.

Josépha GUENSER, Responsable de la cellule de transfert Vitinnov, en charge de projets de recherche-développement autour des questions de viticulture et de biodiversité.



Il est important pour nous d'accompagner les professionnels du secteur viticole sur des actions dont les fondements ont été démontrés par des démarches scientifiques.

Lorsque le syndicat des vins de Margaux nous a contacté pour travailler sur le thème de la biodiversité en s'entourant d'experts naturalistes, nous avons rapidement convergé vers l'idée d'un projet à l'échelle de toute l'appellation, qui ait pour ambition de guider et rassembler les propriétés autour d'actions écologiquement pertinentes et compatibles avec l'activité viticole. Cette question d'échelle de travail est fondamentale à la fois

sur le plan scientifique (puisque une des menaces identifiées sur la biodiversité est la simplification des paysages - on est donc au-delà de l'échelle de la parcelle de vigne), et sur le plan pratique pour fédérer les propriétés autour de la biodiversité propre à l'appellation Margaux, et qui fait donc partie intégrante de son identité.

Le fait que ce projet soit inscrit dans la durée (les premiers travaux ont débuté en 2013) est aussi un élément très positif puisque cela permet de prendre en compte cet aspect progressivement, et d'adopter des bonnes habitudes dans les pratiques qui, si elles ne sont pas forcément

bien perçues au départ, finissent par être vues comme du bon sens. C'est par exemple le cas pour les fauches tardives, qui peuvent a priori donner un aspect négligé, mais qui prennent tout leur sens une fois compris le rôle de la végétation herbacée pour tous les cortèges d'insectes qui y trouvent refuge et nourriture.

Du point de vue de la recherche, cette collaboration est également très intéressante pour nous car elle a permis de déployer des actions sur d'autres thématiques, comme la vie biologique du sol qui est abordée dans le projet PhytAE, soutenu par le CIVB.»

Un projet en synergie

Le projet *Margaux, Terroir de biodiversité*, s'inscrit dans une dynamique globale menée à l'échelle locale mais aussi régionale, visant à faire évoluer les pratiques et à favoriser l'émergence d'une viticulture à la fois plus innovante et plus respectueuse de l'environnement.

VITIPOLL : VITiculture et POLLinisateur

Développer les zones fleuries favorables aux pollinisateurs à partir de semences locales à l'initiative du syndicat viticole de Margaux, des communes de Margaux-Cantenac, Arsac, Labarde et Soussans en partenariat avec VITINNOV, Semence nature et en lien avec le Parc Naturel Régional Médoc et le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (plan pollinisateurs)

GIEE - Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Reconnaissance de l'engagement collectif des viticulteurs de l'appellation Margaux dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale.

VITI REV Nouvelle-Aquitaine

Programme régional d'innovation et de développement au profit d'une viticulture responsable

L'objectif du projet est d'impulser les changements nécessaires pour modeler les territoires viticoles de demain qui devront créer de la valeur, respecter l'environnement et répondre aux attentes des citoyens. L'appellation Margaux s'engage dans la démarche au titre des « Laboratoires d'Innovation Territoriale » afin de continuer sa démarche de biodiversité et structurer sa réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Projet lauréat de l'appel à intérêt national « Territoire d'innovation – Grande ambition »

PhytAE

Programme de recherche sur la gestion des sols dont l'objectif est de mieux comprendre l'influence des pratiques culturales (protection phytosanitaire, gestion des sols) sur la biodiversité abritée par les sols et les services qu'elle procure (dégradation de la matière organique permettant la production d'éléments nutritifs indispensables à la vigne).

VITINNOV, Bordeaux Sciences Agro et INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) avec le soutien financier du CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux)

Les actions en cours sur le territoire de Margaux



Soussans

Margaux-Cantenac

Labarde

Arsac

- D2
- Chemin de fer
- Communes de l'Appellation
- Espaces semi-naturels
- Vignes

0 km 1 km 2 km



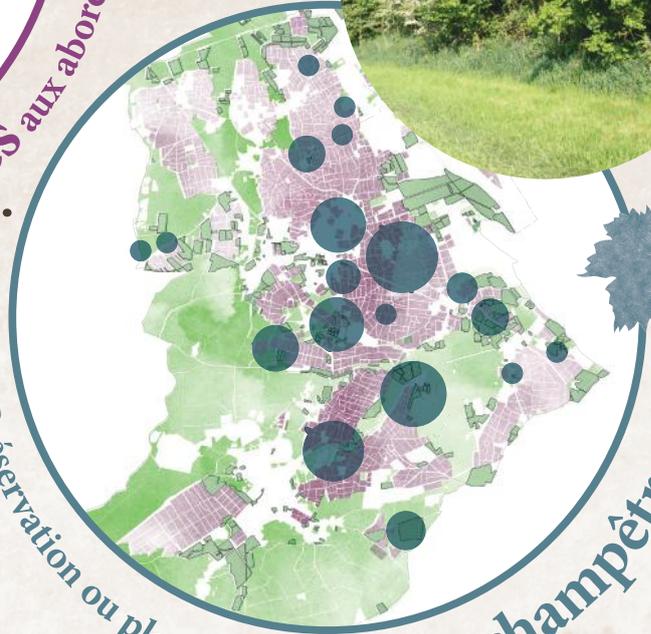
Arbres - Préservation de vieux arbres existants ou plantation



Semis de jachères sur parcelles de vignes arrachées ou de bandes fleuries



Fauches tardives aux abords de parcelles, fossés, prairies



Préservation ou plantation de haies champêtres



En 2018, l'appellation Margaux, c'est :



65 propriétés

dont 21 Grands
Crus Classés en 1855
sur 1 500 ha de vignobles

Une production de 56 000 hl

soit 1% de la production du Bordelais
et 31% des bouteilles de quatre appellations du Médoc
(Margaux, Pauillac, Saint-Estèphe et Saint-Julien)

82%

des vignobles
sans herbicides

83%

des vignobles
sans insecticides
(hors Flavescente Dorée)

84%

des vignobles SME¹
engagés ou HVE²
(certifiés ou en cours de certification)

13%

du vignoble certifié bio
(moyenne nationale : 11%)

7 propriétés certifiées en bio

et de nombreuses autres propriétés non certifiées
mais dont tout ou partie de leur vignoble
est conduit en bio

¹ SME : Système de Management Environnemental - ² HVE : Haute Valeur Environnementale



Contacts

Syndicat viticole de Margaux

7 place de la Trémoille
33460 Margaux
05 57 88 70 82
syndicat.margaux@wanadoo.fr

Vitinnov

Bordeaux Sciences Agro

Josepha Guenser
07 60 81 65 46
josepha.guenser@agro-bordeaux.fr